

Coordination des actions en matière de tourisme et de déplacements actifs/doux	
Territoire(s) concerné(s)	Haut-jura et Jura vaudois
Description du projet	<p>Etant donné à la fois l'important potentiel touristique des deux parcs naturels régionaux et l'absence de lisibilité d'une offre commune transfrontalière en matière d'activité touristique et notamment de déplacements actifs (coordination, continuité transfrontalière et lisibilité des chemins de randonnées, circuits de découverte), il apparaît important de chercher une coordination des actions des deux parcs en matière de développement touristique. Cela passe tout d'abord par une coordination sur l'organisation transfrontalière des déplacements actifs, soit principalement les chemins de randonnées, les sentiers de découverte thématiques (découverte de la forêt, flore et faune, habitat rural, tracé de la frontière, etc.), mais aussi d'éventuelles pistes cyclables.</p> <p>Coordination des actions des deux parcs naturels régionaux en matière de développement touristique et d'organisation des déplacements actifs (marche à pied, vélo, trottinette, rollers, etc.).</p>
Résultats attendus	<p>Schéma local de mobilités actives proposant des parcours de mobilité active (touristique, de loisirs) transfrontaliers, coordonnés avec les transports publics et avec une lisibilité commune sur l'ensemble du territoire transfrontalier.</p> <p>Travail sur la signalétique commune.</p> <p>Continuité estivale de mobilités transfrontalières pouvant exister sur certaines portions du territoire l'hiver (domaine skiable franco-suisse).</p> <p>Actions de développement touristique des deux parcs coordonnées et en lien avec les mobilités actives.</p> <p>Début d'une première forme de coopération très active entre les deux parcs, ayant souvent commencé sous cette forme pour d'autres parcs frontaliers aujourd'hui plus actifs (Alpi Marittime – Mercantour, Hainaut).</p>
Porteur(s)	Parc naturel régional du Haut-Jura et Parc naturel régional du Jura vaudois
Partenaires	Côté suisse ADAEV, Communes
	Côté français Communes, département (coordination avec les transports interurbains)
Durée – Calendrier	1 an – 2014-2015
Fourchette de coût	60 000 – 80 000 euros
Financement & insertion INTERREG V	Cofinancement INTERREG possible
Contexte	Atouts Patrimoine naturel commun à valoriser, image touristique du territoire déjà forte, pouvant attirer une clientèle nouvelle à la belle saison, en provenance des grandes agglomérations proches.
	Contraintes Parcours de mobilité active à développer hors saison hivernale, contraintes de relief.

